

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION POUR LE RAMASSAGE SCOLAIRE 2017-2018

### PARENTS D'ÉLÈVES

- Réception du formulaire d'inscription par voie postale au domicile du représentant légal ou retrait en mairie.
- Renseigner entièrement le formulaire.
- Déposer le formulaire rempli auprès de l'établissement scolaire de l'élève.

### ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

- Apposer le visa du chef d'établissement.

### PARENTS D'ÉLÈVES

- Déposer le formulaire auprès de votre mairie accompagné :
  - de deux photos d'identité,
  - d'un chèque de 80 € à l'ordre du Trésor Public.

### MAIRIE

- Vérification du formulaire par les secrétaires de mairie :
  - bulletin entièrement renseigné
  - signature du parent d'élève et du chef d'établissement
  - présence des pièces jointes :
    - deux photos d'identité
    - chèque de 80 €
- Apposer le visa du maire.
- Inscription du dossier sur arcOpole.

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION - SERVICES DES TRANSPORTS SCOLAIRES

- Réception des formulaires remplis.
- Gestion des données pour planification ultérieure des lignes de ramassage scolaire.
- Édition des titres de transport.

### PARENTS D'ÉLÈVES

- Réception de la carte de transport scolaire, par voie postale, au domicile du représentant légal.